

Supports
pédagogiques

+

Continuum
pédagogique

+

Culture
commune

+



Appropriation

+++

FICHE N°08

Apprendre en bougeant



Pour des questions de santé publique, les usagers des établissements scolaires, élèves et personnels, sont incités, dans leur pratique, à se mettre en mouvement.

LOCALISATION : salle de classe, salle d'étude, bibliothèque scolaire, restaurant scolaire, couloirs, hall d'accueil, cour de récréation et espaces extérieurs.

PROPOSITIONS DE MISE EN ŒUVRE

- Affichages et signalétique en faveur de la santé et des bienfaits des activités sportives dans les espaces scolaires (escaliers, couloirs, restaurant scolaire)
- Installation de mobilier "actif" facilitant le mouvement
- Installation de parcours de motricité dans les circulations et espaces extérieurs de l'établissement
- Installation de mobiliers d'extérieur incitant à l'activité physique

MODALITÉS D'UTILISATION

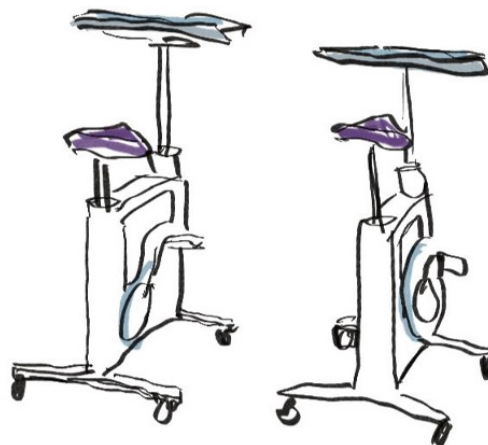
- Pour garantir la pérennité des mobiliers et aménagements en faveur de l'activité physique et sportive, l'établissement de règles d'utilisation (usagers ciblés, temps d'utilisation, etc.) est nécessaire
- Pour accroître la durabilité des affichages, leur protection (plastification, planches de plexiglas) peut être envisagée, notamment pour les contre-marches
- L'installation de mobilier extérieur pour inciter à l'activité physique et sportive doit être conditionnée à un choix de mobilier robuste et résistant

FOCUS

Une question de mobilier ?

Certains élèves ont particulièrement besoin de se mettre en mouvement avant de pouvoir se concentrer, leur proposer des assises dynamiques dans les espaces d'apprentissage et d'étude est une solution qui a fait ses preuves. Des ballons de gymnastique, vélos statiques, tabourets culbuto, galettes de chaise adaptées aux postures de travail leur permettent de se dépenser tout en étudiant.

Dans certains cas, ce type de mobilier peut même servir d'alimentation pour la recharge d'appareils électroniques.



POINTS DE VIGILANCE

- La mise à disposition de mobilier spécifique permettant le mouvement doit garantir des postures adaptées aux conditions d'apprentissage.
- Concilier les éventuels aménagements du hall, du parvis ou des couloirs avec la gestion des flux de déplacements dans ces espaces.
- Les différents affichages mis en place doivent être compatibles avec la lisibilité des espaces scolaires et, plus particulièrement, de la signalétique.

Pour en savoir plus, consulter le cahier pratique «Faire entre la nature à l'Ecole», publié dans la même collection Bâtir l'Ecole.